

<b>Menoud Yves, Berset Solange, Andrey Pascal, Grandjean Denis, Bourguet Gabrielle, Bulliard Christine, Gendre Jean-Noël, Girard Raoul, Morel Françoise, Aebischer Bernard, député(e)s</b>		MA4005.07
Doter le Musée d'histoire naturelle de murs adéquats afin qu'il puisse remplir les missions qui lui sont dévolues		DICS
		Cosignataires: 3
Reçu SGC: 13.09.07	Transmis CHA: 20.09.07*	Parution BGC: sept. 2007

### Dépôt et développement

Le Musée d'histoire naturelle (MHNF) remplit une mission importante auprès des écoles et de la population pour ce qui concerne la connaissance et le patrimoine naturel de notre environnement.

Il est un fait reconnu que le MHNF est à l'étroit dans ses locaux depuis de nombreuses années; les volumes à disposition ne sont pas suffisants et de plus inappropriés. Une première demande avait déjà été faite en 1987 pour une extension de ses locaux, voire la construction d'un nouveau Musée. Cette demande était motivée non seulement par le manque de place mais également en raison des problèmes de statique dans la salle destinée aux expositions temporaires.

A plusieurs reprises ce projet a été annoncé au plan financier mais finalement il n'a pas été retenu par le Conseil d'Etat et le même scénario semble se reproduire pour cette nouvelle législature. En 1999, le Conseil d'Etat avait déjà répondu à une interpellation relative à cet objet en précisant qu'il entendait se préoccuper du MHNF pour lequel des solutions de transition allaient être aménagées dans l'attente de solutions définitives. Il y a également lieu de rappeler que le concours d'architecte du plateau de Pérolles lancé en 1997 prévoyait que 6000 m<sup>2</sup> devaient être réservés pour la construction ou l'extension du MHNF.

Actuellement, la situation ne fait qu'empirer et les problèmes liés au sous-dimensionnement des locaux ne cessent de s'alourdir. A titre d'exemple:

- *Au niveau de la gestion des places de travail: mélange entre les ateliers, les lieux de conservation des collections, les lieux de rangement du matériel technique, de nettoyage et de désinfection,*
- *Au niveau de l'entretien des collections: mauvaises conditions de stockage et difficulté d'accès,*
- *Au niveau du développement du Musée: impossibilité de réaménager la salle de zoologie en l'état,*
- *Au niveau des circulations et de l'accueil: absence de salle d'accueil propre causant des difficultés de cohabitation surtout lors de grande affluence et de la tenue de cours.*

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Nous demandons dès lors au Conseil d'Etat la réalisation dans les plus brefs délais d'une étude de faisabilité en vue de l'extension de l'actuel Musée ou de la construction d'un nouveau Musée d'histoire naturelle sur le site de Pérolles ou à proximité en tenant compte des besoins de l'institution, de même que la réalisation d'une première étape d'ici la fin de la présente période législative.

A cet effet, il y aura lieu de dégager un crédit de l'ordre de 1 million de francs réparti sur deux années (2008/2009) et de planifier les investissements nécessaires pour la nouvelle construction.

C'est seulement à ces conditions que le Musée d'histoire naturelle pourra continuer de remplir les missions qui lui sont dévolues.

\* \* \*